

les investissements. Pour ce faire, il faut revenir aux principes fondamentaux qui sous-tendent les politiques économiques nationales. Il faut viser une plus grande efficacité dans le secteur public. Il faut aussi promouvoir le rôle du secteur privé qui peut favoriser la croissance, l'investissement et le dynamisme dans la production.

Le fardeau de la dette est une préoccupation tant pour les pays développés que ceux en voie de développement. Il est clair pour nous que les pays à revenu intermédiaire très endettés doivent comprendre l'importance de restaurer leur solvabilité. Ces économies ont, à l'état latent, une force et un dynamisme considérables. Les autorités de ces pays doivent, par leurs politiques domestiques, rectifier les déséquilibres. Ces politiques peuvent être difficiles à exécuter, mais elles sont cruciales pour l'avenir des pays en cause.

Dans le cas des pays les plus pauvres, on réévalue à l'heure actuelle les approches et les initiatives qui ont été retenues et prises dans le passé.

De plus en plus on s'accorde à dire qu'il est aujourd'hui nécessaire d'aller plus loin. Le Canada croit fermement - et le Premier ministre Mulroney l'a d'ailleurs signalé à ses partenaires du Sommet de Venise - que le problème crucial pour ces pays ne réside pas dans la gestion de la dette, mais plutôt dans le développement.

Pour le Canada, les considérations suivantes sont essentielles à l'examen du problème de la dette des pays les plus pauvres. D'abord, il faut trouver un moyen quelconque de réduire le fardeau de la dette de ces pays envers le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. On ne peut s'attendre à ce que les débiteurs remboursent actuellement plus qu'ils ne reçoivent de ces institutions. Deuxièmement, l'aide future à l'appui des efforts d'ajustement de ces pays devra être consentie à des conditions très favorables. Troisièmement, la dette publique doit être rééchelonnée sur une plus longue période et selon des modalités plus faciles à respecter.

Quatrièmement, les pays qui n'ont pas déjà renoncé ou reporté le remboursement de leur aide publique au développement devraient le faire le plus tôt possible. Cinquièmement, les contributions d'aide publique au développement doivent être plus importantes et les stratégies de développement coordonnées de façon plus efficace. Enfin, et de façon tout aussi importante, les pays bénéficiaires doivent veiller à ce que les politiques économiques qu'ils poursuivent soient à la fois réalistes et appropriées.